

LES COMPETENCES >

Enfance/Jeunesse



PROJET EDUCATIF COMMUNAUTAIRE : objectifs

- Accompagner le développement économique et préparer l'avenir économique du territoire (répondre aux demandes nouvelles des entreprises, attirer des cadres sur le territoire...) et anticiper les besoins futurs engendrés par le développement de l'habitat ;
- Développer l'attractivité du territoire pour attirer de nouvelles populations sur le territoire (créer les conditions pour que des gens viennent s'installer) et permettre aux parents et aux enfants de rester dans les communes
- Favoriser le "vivre ensemble" et la mixité sociale et culturelle entre les populations pour ne pas être une communauté de communes-dortoirs
- Donner de l'ambition aux populations
- Maintenir les écoles dans les communes
- Accroître le niveau culturel global

Les finalités:

Donner une ouverture culturelle et accompagner la réussite scolaire de tous les enfants et adolescents de notre territoire en :

- Favorisant l'accès à la culture,
 - Permettant la pratique d'activités encadrées dans les domaines sportifs, artistiques, culturels
 - Agissant sur l'éducation aux médias (accès aux nouvelles technologies, rapport des enfants aux médias...)
- Intégrer les enfants et les adolescents à la vie des communes et développer un attachement au territoire en :
- Suscitant l'initiative collective et individuelle
 - Les rendant acteurs de leur loisir
 - Favorisant l'apprentissage de la vie collective et la régulation collective
 - Développant les liens entre les adultes et les enfants et les adolescents.

Vice-président: Roland BONNAIRE



ACCUEIL PERISCOLAIRE

Il ne concerne que les enfants scolarisés sur le territoire communautaire: il est assuré en gestion directe ou par le biais d'associations de parents.

Les prestations proposées sont de deux ordres :

- l'accueil des enfants avant et après la classe,
- la restauration scolaires et la pause méridienne.

L'accueil périscolaire fonctionne selon deux modes différents :

- en régie directe pour une partie du territoire
- en partenariat avec les associations pour une autre partie.

CENTRES de LOISIRS sans HEBERGEMENT

Les activités proposées concernent les enfants séjournant sur le territoire communautaire pendant les vacances scolaires.

Les différents centres fonctionnent pendant les vacances scolaires en différents points du territoire communautaire : Seurre, St Jean de Losne, Pouilly sur Saône, Labergement les Seurre, Bonnencontre...

Contacts :

Madame Martine LE TEXIER : Directrice du service « Enfance Jeunesse »

Tél et fax : 03.80.21.04.83 ou 06.30.64.94.35

Mademoiselle Nathalie SENSER : Coordinatrice pédagogique

Tél et fax : 03.80.77.92.72 ou 06.30.64.98.88 - Mail : nathalie.senser@rivesdesaone.fr

Madame Natacha LONGE : Responsable administratif (inscriptions des enfants) ou **Emmy GEORGET**

Tél et fax : 03.80.77.92.72 ou 06.30.64.84.31 - Mail : perisco.svs@wanadoo.fr



ACCUEIL PETITE ENFANCE

Cette prestation concerne surtout les enfants non scolarisés: elle peut être individuelle (assistante maternelle agréée) ou collective (Halte - garderie)

RAM à Pagny le Château - Le Relais Assistantes Maternelles Parents situé à Pagny le Château en relation avec les assistantes maternelles agréées et la Halte -garderie de Seurre répondent aux besoins de garde des plus jeunes enfants.

Le Relais Assistantes Maternelles-parents (RAM):

C'est un service de proximité libre et gratuit mis en place par la communauté de communes en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, le Conseil Général et la Mutualité sociale agricole de la Côte d'Or.

Il a pour vocation de favoriser et d'améliorer les conditions et la qualité d'accueil du jeune enfant chez les assistantes maternelles du territoire.

C'est également un lieu socialisation pour les enfants dont les parents ne travaillent pas.

Le RAM est en lien avec différents professionnels de la petite enfance.

C'est un lieu de rencontre, d'informations et d'échanges pour les assistantes maternelles et les parents des 37 communes du territoire.



Son public et ses missions:

Les assistantes maternelles :

- qui recherchent des enfants à accueillir.
- qui veulent des informations sur leur statut de professionnelles.
- qui souhaitent participer à des ateliers créatifs.
- qui souhaitent échanger avec d'autres assistantes maternelles.

Les parents :

- qui recherchent un mode de garde pour leur enfant.
- qui veulent des informations sur leur rôle d'employeurs.
- qui souhaitent un lieu d'éveil et de socialisation pour leur enfant.
- qui souhaite échanger avec d'autres parents.
- qui ne travaillent pas et veulent que leur enfant côtoie d'autres enfants.

Les enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur parent :

- qui découvrent de nouveaux univers (arts plastiques, comptine, marionnette).
- qui apprennent à vivre en groupe.
- qui jouent et évoluent dans un espace spécialement aménagé pour eux.

LES PERMANENCES DU RAM

ANIMATIONS

Mardi, mercredi, jeudi
de 9h15 à 11h30
selon le calendrier distribué 2 fois par an.

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Mardi, mercredi, jeudi
de 13h30 à 16h30
selon le calendrier distribué 2 fois par an.

PERMANENCES TELEPHONIQUES

Lundi de 12h à 17h15
mardi, mercredi, jeudi de 12h à 13h00.

ATELIER D'EVEIL ET PSYCHOMOTRICITE

Vendredi de 9h15 à 11h30 sur inscription.

ATELIER DE TRAVAUX MANUELS POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES

Jeudi de 14h30 à 16h00 sur inscription.
Le RAM c'est aussi des soirées à thème,
des animations ponctuelles, un journal réalisé
par des assistantes maternelles et des parents,
une ludothèque.....

CONTACTS RAM : Mme Isabelle MACE

4, rue de la Poste - 21250 PAGNY-LE-CHATEAU (à côté de la poste) - ☎ 03 80 79 00 82 ou 06 22 02 23 91
Mél. : isabelle.mace@rivesdesaone.fr



ASSOCIATIONS PERISCOLAIRES et de LOISIRS

Gestion de l'accueil périscolaire et de centres de loisirs sans hébergement

En liaison étroite avec le service " Enfance - Jeunesse" le la communauté qui gère aussi en direct une partie de l'activité, elles assurent, sur le terrain, les relations avec les parents et organisent l'accueil, le service de repas et d'autres activités.

" Les Loups Affamés": " Les trois B": " La Régalade": " La péniche"



ACCUEIL JEUNES

NOUVEAU: depuis septembre 2008, un accueil jeunes est proposé aux jeunes de 14 à 17 ans du territoire sur deux lieux : SAINT USAGE et SEURRE

Ouvert de 14h à 18 h le mercredi et le samedi en alternance sur les deux lieux selon un planning (à télécharger)

Un espace jeune à Seurre dans l'enceinte du stade (préfabriqué).Un espace jeune à St Usage place des écoles.

- Pour réaliser vos projets et activités
- Pour préparer vos vacances entre copains (camping...)
- Pour découvrir des loisirs (théâtre, danse, percussion, slam...etc)

Renseignements :

Commune de Seurre, **contacter Mathias** : 06 76 58 13 96

Commune de Saint-Usage, **contacter Mélanie** : 06 76 58 24 61